

Commune d'Aixe-sur-Vienne

Arrêté du Maire

N° 3/2025

Objet : Nomination des membres du Centre Communal d'Action sociale

Le Maire de la Commune d'AIXE-SUR-VIENNE,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le code de la famille et de l'aide sociale, notamment son article L.123-6,
Vu les décrets n°95-561 du 6 mai 1995 et 2000-6 du 4 janvier 2000 portant modification du décret 95-562 relatifs aux Centre Communaux d'Action Sociale,
Vu les formalités de publicité prévues à l'article 11 du décret n°95-561,
Vu les candidats proposés par les Associations familiales, de personnes âgées et handicapées et associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions,
Vu la délibération du Conseil Municipal n°2020/29 du 25 mai 2020 fixant le nombre des représentants au sein du C.C.A.S.,

ARRÊTE :

Article 1:

Les membres nommés au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action sociale d'Aixe-sur-Vienne sont désignés ainsi qu'il suit :

- **M. Wali NOURESTANI**
 - Union Départementale des Affaires Familiales
- **Mme Ginette BUISSON**
 - Fédération Nationale des Accidentés et des Travailleurs Handicapés
- **Mme Christine TREILLARD**
 - Club de Loisirs Aixois
- **M. Thierry LHERITIER**
 - Secours Populaire
- **Mme Raymonde BAUWIN RICHE**
 - Secours Catholique
- **Mme Caroline CHERBEIX**
 - Représentant des personnes handicapées

Article 2:

Cet arrêté annule et remplace l'arrêté n°6/2021 en date du 19 avril 2021

A Aixe-sur-Vienne, le 21/01/2025

Le Maire,
René ARNAUD

